

Réf: Dossier 390577

Avis de constitution

SOCIETE « GENESIS AFRIQUE CONSTRUCTION » en abrégé « G.A.C »

Siège Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
MAROC ANTENNE, Lot 22 D, Ilot 2 A

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 20/02/2025 , et enregistrés le 24/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GENESIS AFRIQUE  
CONSTRUCTION » en abrégé « G.A.C »

Objet : Construction métallique,  
Charpente ;  
Chaudronnerie ;  
Tuyauterie ;  
Bâtiments ;  
Génie civil.  
-La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON  
MAROC ANTENNE, Lot 22 D, Ilot 2 A

Dirigeant(s) M SANGARE YOUSOUF (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-02961 du 18/03/2025 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°17169/GTCA/RC/2025 du 18/03/2025

